Le marché d	es logiciels d'e	ntreprises en Franc	ce

La définition du marché

Le marché des logiciels informatiques d'entreprises désigne le secteur de l'industrie informatique qui se concentre sur le développement, la vente et la fourniture de logiciels destinés aux entreprises et aux organisations.

Ce marché englobe un large éventail de logiciels conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises dans différents domaines fonctionnels tels que la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la gestion des stocks, la gestion de la relation client (CRM), la gestion de la chaîne logistique (SCM), la gestion de projet, les solutions de collaboration, l'analyse de données, etc.

Ces logiciels sont conçus pour automatiser, optimiser et faciliter les processus et les opérations au sein des organisations.

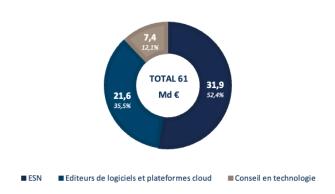
Le marché des logiciels d'entreprise est extrêmement dynamique et en constante évolution. Il est alimenté par la demande croissante des entreprises pour des solutions logicielles plus efficaces, flexibles et intégrées.

Les entreprises cherchent à améliorer leur productivité, leur efficacité opérationnelle, leur prise de décision et leur compétitivité grâce à l'adoption de logiciels spécialisés.

La taille du marché

Selon Gatien Guemas, le marché des éditeurs de logiciels en France s'élève à 31,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur l'année 2022 avec une croissance de 11,3%.

LE MARCHÉ DU NUMÉRIQUE EN 2022 (en Md €)



Source: https://auris-finance.fr/it-bilan-2022-fusions-acquisitions/

Les entreprises proposent souvent des logiciels soit :

- → sous forme de licences = On-premises désigne un modèle de licence et d'utilisation pour les logiciels et les programmes informatiques basés sur serveur que le client ou le licencié installe dans son propre environnement informatique.
- → ou de services cloud :
 - ◆ IAAS = Infrastructure as a Service
 - ◆ PAAS = Platform as a Service
 - SAAS = Software as a Service

La dynamique du marché

Selon l'étude de NUMEN (

https://numeum.fr/sites/default/files/2022-03/2021%20S2%20Note%20de%20conjoncture%20NUME UM.pdf) 2021 est l'année de la reprise pour le numérique en France.

La reprise des activités s'est effectuée lentement, au gré des évolutions de la pandémie et des reconfinements successifs.

Cette dynamique de l'économie française a permis de relancer ou créer des projets d'investissements dans le numérique dans les entreprises. La reprise, plus forte et marquée que prévue, explique l'augmentation de la demande tirée par la transformation digitale et les autres sujets structurels (migration d'applications ou autres projets stoppés précédemment qui ont repris plus tôt que prévu).

Le cloud, la data, ou encore la cybersécurité ont été les moteurs de cette demande. Le secteur du numérique (logiciels et services) a donc connu une **croissance de +6,3%**, du même ordre que celle du PIB.

Cette croissance a même permis au marché du numérique de dépasser sa taille de 2019. C'est une performance très significative car le retour à une taille de marché d'avant crise va prendre plus de temps pour la plupart des autres secteurs.

Comme nous l'explique Benoit Darde dans le Baromètre du Numeum de 2021, Quelques écarts existent entre les différents types de fournisseurs :

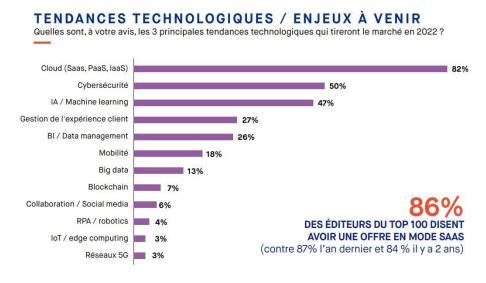
- Les ESN (Entreprises de Services Numérique) sont les plus nombreuses à prévoir de la croissance (84%).
- Les éditeurs sont les moins nombreux (3%) à craindre une décroissance. Cela s'explique en grande partie par le fait que le marché des éditeurs et plateformes cloud a continué sa croissance en 2020 malgré la crise.
- Enfin, les sociétés de conseil en technologies sont les plus nombreuses à prévoir une stabilité de leur activité (25%)

Cette dynamique haussière sera portée par les mêmes leviers qu'en 2021 et par l'accélération du besoin d'investissement en transformation digitale dans l'ensemble des secteurs économiques: **+14% en 2022** selon Auris France. La croissance va ralentir à partir de 2023 mais restera au-dessus de 5% jusqu'en 2025.

https://numeum.fr/sites/default/files/2022-03/2021%20S2%20Note%20de%20conjoncture%20NUMEUM.pdf



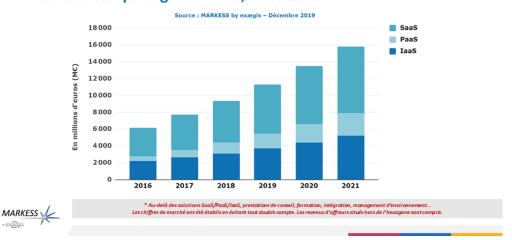
Fig. 5: Le marché des éditeurs et des plateformes cloud en France en 2021



Source: https://www.blogdumoderateur.com/top-100-editeurs-logiciels-france-chiffres-cles-previsions-2022/

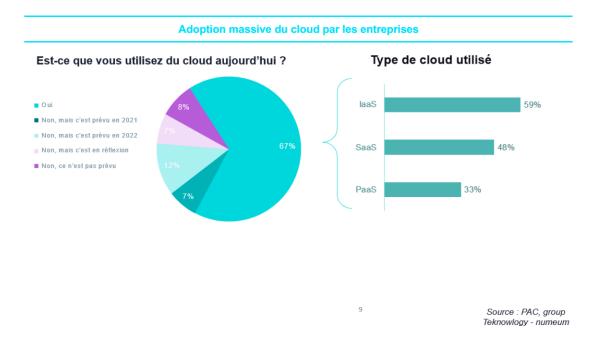
- → Le marché « on-premise » est lui en décroissance avec un basculement progressif vers le SaaS.
- → Tiré par le cloud (Saas et laaS/PaaS public), ce marché a continué à croître en 2020 et connaît une forte accélération en 2021. Le cloud est le réel moteur car il représente près de 45% de ce marché et bénéficie de croissances supérieures à +20% en 2021.
- → Le marché des solutions laaS est sur un rythme de croissance proche de celui du SaaS bénéficiant de la dynamique des projets de transformation digitale portés au plus haut niveau stratégique par les entreprises ainsi que de celle des besoins en stockage.
- → Le marché du PaaS sera le plus actif, avec une croissance moyenne annuelle estimée à +23% entre 2019 et 2021.

Evolution du marché des solutions et services* de cloud computing en France, 2016-2021



Source:

https://www.markess.com/cloud-computing/quelles-evolutions-pour-le-marche-des-solutions-de-cloud-computing-et-des-services-associes-en-france/



D'après les sondages de l'étude du Numeum, le cloud a largement pénétré la plupart des entreprises : seules 8% n'envisagent pas son usage, et 86% d'entre elles utilisent le cloud d'ici à fin 2022.

Pour celles qui l'utilisent, l'IaaS et le SaaS dominent.

Les offres de cloud de confiance sont particulièrement attractives auprès des DSI. En effet, 72% des utilisateurs de cloud trouvent que les récentes annonces de création d'offres de cloud de confiance (Capgemini et Orange sur Azure, Thales avec Google, Atos et OVHCloud, GaiaX...) vont les inciter à utiliser davantage le cloud.

Description des 3 segments du secteur : les logiciels CLOUD



L'laaS, c'est quoi?

Partie intégrante du Cloud computing, l'IaaS, ou **Infracture as a Service**, est un modèle de service Cloud.

Tel que le nom l'indique, un fournisseur de service tiers met à la disposition des clients des ressources matérielles accessibles virtuellement sur le Cloud par le biais d'une connexion internet.

Pour faire simple, le client externalise l'intégralité de son infrastructure informatique dans les locaux du fournisseur.

Ce dernier, quant à lui, héberge tout le matériel, incluant des serveurs de stockage de données, des ressources de calcul, et se charge de mettre le tout en réseau.

Dans ce modèle de service Cloud, le prestataire est également chargé de maintenir la virtualisation des ressources sur la plateforme Cloud.

- Flexibilité et souplesse : Vous avez suffisamment d'options pour réagir face à tout événement futur, défis tech ou décision business.
- Services hautement évolutifs : Atténue les problèmes d'utilisation de ressources et de stabilité grâce à de l'abstraction et des outils spécifiques (CLI, SDK, API, etc.).
- Coût maîtrisé: Vous payez uniquement ce que vous consommez. Le budget utilisé pour construire votre infrastructure en interne peut alors être utilisé pour de l'innovation et des opérations commerciales.
- Contrôle et visibilité: Ce n'est pas le fournisseur, mais l'utilisateur qui a le contrôle sur l'infrastructure, de la gestion des identités et des accès (IAM) à la sécurité.
- Ressources disponibles: Selon le besoin, un laaS peut fournir des blocs de base de puissance de calcul (par exemple: processeur, mémoire, stockage, etc.) tous vivant dans le même périmètre géographique.

Les champions mondiaux dans ce domaine sont les américains **Amazon Web Services, Microsoft Azure et Google Cloud.**

Les 🕂 :

- Inutile d'investir dans une infrastructure coûteuse, les ressources sont gérées par le fournisseur.
- C'est hautement évolutif.
- Il s'agit d'un service de paiement à l'usage (pay-as-you-go) qui permet à l'utilisateur final d'acheter facilement des ressources, de les adapter ou de les réduire en fonction de ses besoins.

Les == :

- Sécurité: Si dans la majorité des cas c'est avantageux pour l'utilisateur de pouvoir garder le contrôle sur l'infrastructure, il existe un certain nombre de menaces de sécurité qui peuvent apparaître au niveau de l'hôte ou des machines virtuelles (VMs). Un autre risque vient du fait que plusieurs clients partagent les mêmes machines. Les utilisateurs comptent sur le fournisseur pour s'assurer que toutes les VMs sont correctement isolées.
- Coûts imprévisibles: La nature hautement évolutive de l'IaaS est une fonctionnalité très intéressante, mais elle peut par ailleurs causer des problèmes si les instances ne sont pas correctement surveillées et arrêtées lorsqu'elles ne sont pas nécessaires. Si, en plus, l'organisation n'a pas d'ingénieur cloud ou FinOps, ces erreurs sont fortement susceptibles de se produire.
- Formation: Gérer une infrastructure cloud n'est pas une promenade de santé. Une erreur courante consiste à penser que l'IaaS est la même chose que la gestion de serveurs sur site, mais ce n'est pas le même métier et les compétences requises ne sont pas les mêmes. Il faut garder à l'esprit qu'il peut y avoir besoin de formations supplémentaires afin de gérer efficacement l'infrastructure.
 Sinon, il y a un vrai risque de commettre des erreurs importantes lors de la conception ou de l'exploitation de l'infrastructure cloud: temps d'arrêt, problèmes de performances, factures exorbitantes, frustration, etc.

Le PaaS, c'est quoi ?

Toujours dans l'environnement du Cloud computing, le PaaS, ou **Platform as a Service**, fait partie des modèles de distribution de base de cette technologie virtuelle.

S'il fallait hiérarchiser les services Cloud de base, le PaaS se placerait en seconde position, juste après l'IaaS.

Concrètement, la plateforme en tant que service désigne une solution Cloud à travers laquelle un prestataire de service fournit à sa clientèle la structure informatique nécessaire à la création, au développement, au déploiement et à l'exécution de logiciels.

Dans la pratique, le PaaS sert, entre autres, à l'hébergement d'applications et au développement Java.

Le service PaaS est responsable de :

- Fournir une infrastructure : Serveurs, réseau et stockage.
- Démarrer et déployer les serveurs : Installer et configurer le système d'exploitation, installer le runtime souhaité, installer les correctifs de sécurité et les maintenir à jour.

 Proposer des services additionnels: Base de données, service de messagerie, stockage cache, etc. Les différents services tiers proposés dépendent du choix du PaaS et de son implémentation.

Pour faire simple, le Paas constitue une solution hardware et middleware clé en main pour les développeurs, le tout accessible par le biais d'un abonnement auprès du fournisseur.

Les 🕂 :

- Un niveau d'abstraction idéal pour les développeurs.
- Un service payant à la carte (tarification à l'usage).
- Un modèle construit sur la base d'un ensemble de bonnes pratiques partagées par les experts du secteur.

Les = :

De nombreuses personnes décrivent ce modèle comme une technologie qui a atteint son pic d'efficacité, tandis que d'autres, à juste titre, soulignent quelques limites :

- Le modèle "taille unique" ne convient pas à tous : Avec l'évolution rapide du paysage informatique, une solution PaaS est tenue de sélectionner la pile de composants la plus pertinente et de créer une offre cohérente avec leur meilleur niveau d'intégration, de sécurité et de support. Cela signifie aussi laisser de côté toute une gamme de projets hors de son champ d'application.
- Dépendance du fournisseur : Si le fournisseur choisi cesse ses activités ou ne répond plus aux besoins de l'organisation, une migration peut amener des coûts supplémentaires et du travail d'ingénierie important.
- **Viabilité financière** : Difficile d'avoir une visibilité totale sur les ressources utilisées par les ingénieurs.

Le SaaS, c'est quoi?

Au sommet de la hiérarchie des services Cloud se trouve le SaaS, acronyme de **Software** as a **Service**.

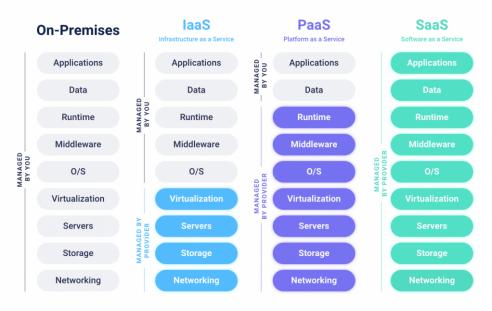
Comme son nom l'indique, le SaaS désigne un mode de **distribution de logiciels et** d'applications à travers l'environnement Cloud d'un fournisseur.

Ainsi, les logiciels concernés sont déjà hébergés sur la plateforme Cloud du prestataire de service et sont prêts à l'emploi.

- Les utilisateurs ne sont pas responsables de la gestion et de la maintenance des composants matériels et logiciels.
- Le logiciel est accessible directement via un navigateur Web.
- Il est hébergé sur des serveurs distants.
- Il est géré par un fournisseur tiers.
- Modèle d'abonnement : Les utilisateurs paient généralement un abonnement périodique pour utiliser le logiciel, soit sur une base mensuelle, annuelle ou selon d'autres modalités. Cela permet une plus grande flexibilité financière, car les entreprises peuvent ajuster leurs coûts en fonction de leurs besoins réels.

- Gestion et maintenance: Le fournisseur de services est responsable de l'installation, de la maintenance, des mises à jour et de la sécurité du logiciel. Cela soulage les utilisateurs de ces tâches techniques et leur permet de se concentrer sur l'utilisation de l'application.
- Évolutivité: Les solutions SaaS sont souvent conçues pour être évolutives, ce qui signifie qu'elles peuvent s'adapter à la croissance des besoins de l'entreprise en termes d'utilisateurs, de fonctionnalités et de volume de données.
- Partage des ressources: Dans un modèle SaaS, plusieurs clients peuvent partager les mêmes ressources informatiques, ce qui permet d'optimiser l'utilisation des infrastructures et de réduire les coûts pour les utilisateurs.

source:(https://www.artifakt.com/blog/paas/fr-paas-iaas-saas-differences/)



Les = :

- Aucun contrôle sur l'infrastructure : Alors que PaaS et laaS offrent un certain niveau de contrôle sur l'infrastructure cloud, ce n'est pas le cas du SaaS.
 Si la plateforme SaaS est hors service, votre application l'est aussi.
- Compatibilité et intégrations: Une solution SaaS peut ne pas être compatible avec des outils que vous utilisez déjà, les intégrations peuvent donc être compliquées, voire impossibles.
- Dépendance du fournisseur : Comme pour les solutions PaaS, choisir un fournisseur qui n'est pas adapté aux enjeux business, peut s'avérer très coûteux.
- Peu ou pas de personnalisation : Contrairement aux PaaS et laaS, les solutions SaaS offrent des options de personnalisation très limitées sur les fonctionnalités, performances, intégrations, etc.
- Sécurité: En plus de n'avoir aucun contrôle sur l'infrastructure, les utilisateurs SaaS n'ont aucun contrôle sur les mesures de sécurité mises en place par le fournisseur.

Dans le cas d'une attaque contre le fournisseur et d'une éventuelle fuite de données, les données peuvent également être exposées.

Sources:

https://www.artifakt.com/blog/paas/fr-paas-iaas-saas-differences/

https://fiches-pratiques.silicon.fr/Thematique/cloud-1335/FichePratique/laas-Paas-SaaS-services-Cloud-qui-dominent-marche-365639.htm



source:

 $\frac{https://www.komugi.io/fr/blog/15-actualites-fr/22-le-logiciel-en-saas-a-t-il-tout-bon-les-avantages-de-ce-mode-en-5-points.html}{}$

Détaillez les cibles du segment de marché visé

26 % DES ENTREPRISES OPTENT POUR UNE SOLUTION SAAS

En France, **70** % **des grandes entreprises** ont effectué une transformation numérique, un chiffre qui s'élève à 53 % chez les petites et moyennes entreprises.

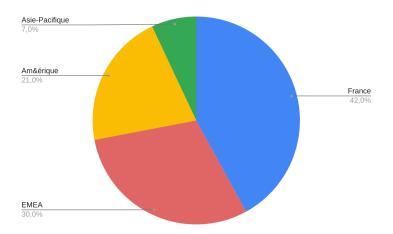
En 2021, 26 % des entreprises souhaitent acquérir une solution de gestion dans le cloud et La transformation numérique est lancée et les entreprises savent que pour fonctionner à plein rendement, elles doivent désormais miser sur les logiciels SaaS.

De grandes entreprises comme EDF, L'Oréal, La poste utilisent des logiciels Saas pour se développer.

Définissez l'environnement économique du marché

★ 45% du chiffre d'affaires des logiciels est réalisé en SaaS en 2021 (Numeum et EY)

La grande étude annuelle de Numeum et EY pointe la progression constante mais soutenue du modèle SaaS par rapport au modèle on-premise depuis de nombreuses années. (https://tool-advisor.fr/blog/chiffres-logiciels-saas/)



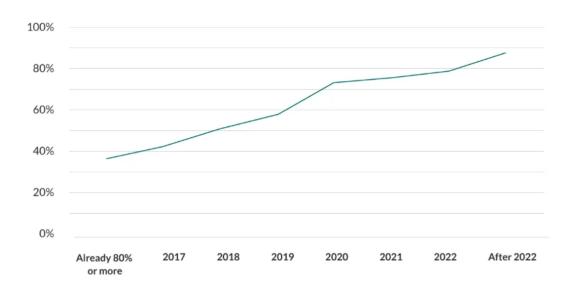
La répartition du chiffre d'affaires en fonction des différentes régions du monde est la suivante :

- 42% en France ;
- 30% en EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique);
- 21% en Amérique ;
- 7% en Asie-Pacifique.

Une **croissance de 8,3** % pour les éditeurs de logiciels SaaS contre seulement 0,3 % en 2020 et 6,6 % en 2019.

COMPANIES WILL BE RUNNING PURELY ON SAAS SOON

73% of organizations say nearly all their apps will be SaaS





source: https://www.sempai.io/blog/les-solutions-saas-software-as-a-service-ont-su-rebondir

Comme nous l'expose David Nget, le 23 avril 2021 dans son article sur le site Sempai, entre 2021 et 2025, la croissance annuelle des revenus générés par les SaaS dans le monde est prévue d'atteindre et de se maintenir autour de **15%**.

Cela représente 75% d'augmentation sur 5 ans.

Ce taux très élevé pour un marché, rend l'investissement dans les Softwares as a Service parmi ceux à plus forte valeur ajoutée autant pour les gouvernements que pour le privé.

Le secteur des logiciels SaaS continue de faire preuve d'un grand dynamisme. En 2019, 49 % des éditeurs ont investi dans le SaaS, ce taux est passé à **62 % en 2020**.

Définissez l'environnement juridique du marché

Le positionnement des éditeurs sur des prestations SaaS n'est pas exempt de tout risque pour ces derniers.

On pense tout particulièrement à la question des données personnelles, avec l'entrée en vigueur du **RGPD le 25 mai 2018**.

Une des évolutions les plus notables concerne le **rôle du sous-traitant de données à caractère personnel**.

Là où, sous l'empire de la directive 46/95/CE, qui régissait jusqu'à présent les règles en la matière, le sous-traitant de données à caractère personnel était complètement transparent vis-à-vis du responsable de traitement, le sous-traitant voit son rôle et ses obligations considérablement augmentés avec le nouveau Règlement.

Surtout, le texte développe la notion de **responsabilité conjointe de traitement**, peu exploitée sous l'ancienne directive.

Or, les éditeurs de logiciel SaaS sont particulièrement concernés dans la mesure où ils sont amenés à héberger, stocker, traiter des données à caractère personnel pour le compte de leurs clients.

La question qui se pose alors est celle de leur degré d'implication dans le traitement, et donc de leur niveau de responsabilité.

A minima, ils devront être considérés comme sous-traitant, leurs clients demeurant responsables de traitement. Mais dans la mesure où le mode SaaS accroît le degré d'intervention des éditeurs de logiciel sur le traitement des données, ils pourront dans certaines hypothèses se voir qualifier de responsables conjoints de traitement, avec ce que cela implique en termes d'obligations.

Ce sera le cas dès lors qu'ils participent à la détermination des moyens et des finalités des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre.

Les nouvelles obligations du sous-traitant et donc de l'éditeur de logiciel SaaS sont notamment les suivantes :

→ La **rédaction d'un contrat** : la relation entre l'éditeur de logiciel et son client doit être régie par un contrat écrit, définissant l'objet et la durée du traitement, la nature et les finalités du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées. Il peut s'agir d'un contrat électronique.

En cas de responsabilité conjointe, le responsable du traitement et le sous-traitant doivent définir dans le contrat, leur responsabilité et rôle respectifs dans l'exécution des devoirs qui leur incombent en application du Règlement et prévoir qu'un résumé de cet accord soit mis à la disposition des personnes concernées par les données (article 26).

→ Chaque sous-traitant doit tenir un **registre écrit** de toutes les catégories d'activités de traitement de données effectuées pour le compte du responsable du traitement

Si une personne a subi un **dommage matériel ou moral** du fait d'une violation du Règlement, elle pourra demander réparation du préjudice subi au responsable du traitement ou au sous-traitant.

Le sous-traitant peut être exonéré de responsabilité s'il prouve que le fait qui a provoqué le dommage ne lui est nullement imputable.

Sanctions: en cas de violation des dispositions du Règlement, les amendes administratives pourront atteindre jusqu'à 20 000 000 euros ou, dans le cas d'une entreprise, **jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondia**l total de l'exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu.

En plus de n'avoir aucun contrôle sur l'infrastructure, les utilisateurs SaaS n'ont aucun contrôle sur les mesures de sécurité mises en place par le fournisseur. Dans le cas d'une attaque contre le fournisseur et d'une éventuelle fuite de données, les données peuvent également être exposées.

source:

https://www.village-justice.com/articles/Les-nouvelles-obligations-des-editeurs-logiciels-SaaS-regard-Reglement-2016-679.24297.html#:~:text=4.98%20%2F5-,Les%20nouvelles%20obligations%20des%20%C3%A9diteurs%20de%20logiciels%20SaaS%20au%20regard.aux%20clients%20de%20son%20client.

Présenter les principales barrières à l'entrée sur ce segment marché

économique:

Le principal défi pour le marché des logiciels en France est, à ce jour, de **rester compétitif** sur un marché mondial. Dans de nombreux pays, les logiciels sont beaucoup moins chers à produire. Les éditeurs français doivent donc être innovants et continuer à proposer des produits de qualité s'ils veulent maintenir cette croissance.

Aussi, si les entreprises décident de changer de fournisseur SaaS, elles pourraient être confrontées à la tâche difficile de transférer des fichiers extrêmement volumineux sur Internet vers ce nouveau fournisseur.

environnementale:

Les recrutements sont en hausse pour toutes les activités du numérique. Il y a une plus forte demande de talents pour les éditeurs de logiciels et plateformes, qui ont augmenté leurs recrutements au 2021 pour plus de **72**% d'entre eux. Les ESN ont aussi accéléré leurs recrutements, avec plus de 67% qui déclarent les avoir augmentés au S2 2021.

La croissance du recrutement de jeunes diplômés ou d'alternants continue son ascension au S2 2021 pour respectivement 46% et 49% des fournisseurs contre 29% et 27% en S1 2021. Le marché de l'emploi est très tendu sur certains types de ressources.

Ainsi, il ressort de l'enquête auprès des ESN que les **profils les plus difficiles à recruter** sont, sans réelle surprise, autour du **cloud** et de la **sécurité** (tous les deux avec un niveau de difficulté de 3,6 sur 5), mais aussi autour de la donnée (3,3 sur 5).

Ces profils sont difficiles à recruter parce qu'il y a **beaucoup de demandes** bien entendu, parce qu'il n'y a encore pas ou **peu de formation initiale** sur certains sujets (par exemple pour les datascientists) mais aussi parce que les entreprises utilisatrices cherchent également à recruter dans ces domaines car ils sont stratégiques et quelles ont du mal à trouver ces compétences chez leurs fournisseurs d'une part et souhaitent en conserver la maîtrise en interne d'autre part.

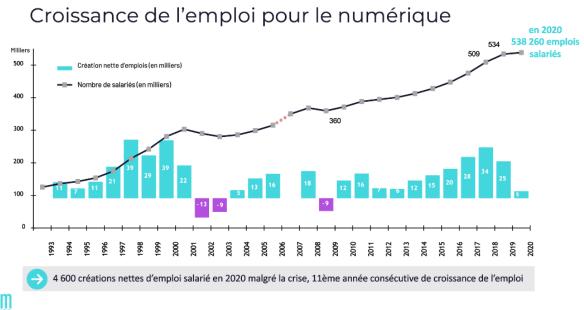
Des formations et reconversions

Source : INSEE

+ 9 058 stagiaires formés

grâce à la POE*
pour reconvertir
des demandeurs
d'emploi
*Préparation Opérationnelle
à l'emploi

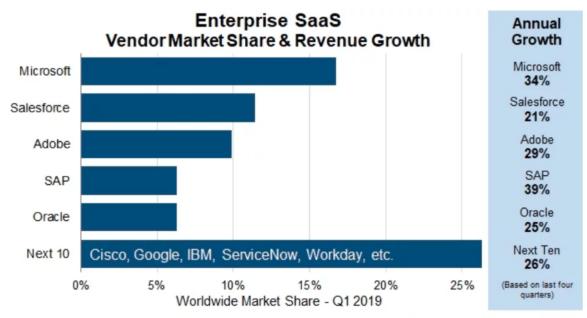
- 10 000 diplômés par an manquent car ils ne sont pas formés aux métiers du numérique.



eum

Source : BIPE – numeum – données ACOSS

Faîtes une rapide présentation des principaux concurrents présents sur ce segment de marché



Source: Synergy Research Group

Comme nous l'explique Antoine Coubray dans son article du https://www.custup.com/avantages-logiciels-saas/, le plus gros vendeur de SaaS est Microsoft, avec plus de 16% de parts de marché au niveau mondial en 2019. La plupart des applications de la firme de Redmond, à commencer par la suite Office, sont désormais disponibles en mode SaaS, c'est-à-dire accessibles dans le cloud par abonnement.

Voici quelques exemples de logiciels d'entreprises SAAS:



L'application **SaaS la plus connue**, elle possède 58 produits de cloud computing qui aident les employés à collaborer avec leurs clients.

Créé en **1999** par Marc Benioff à San Francisco, c'est une **société privée** qui emploie **79 000 personnes** (2022) pour un CA **21,25 milliards de dollars** (2021).

Les solutions de Salesforce sont regroupées en plusieurs grandes catégories : Sales Cloud, Services Cloud, Force.com et Appexchange, Chatter et Community Cloud, Marketing Cloud et Analytics Cloud.

Éditeur de logiciels basé à San Francisco, Salesforce compte plus de **cent mille entreprises clientes** dont Pernod Ricard, Renault, Suez.

Ce logiciel est au cœur de la révolution du cloud computing, en offrant aux entreprises des solutions de gestion des clients inédites.

Il s'agit d'un **produit basé dans le cloud**, qui aide les entreprises à collecter des informations sur les clients, y compris les clients potentiels, et à les utiliser à leur avantage. Il aide les équipes de vente à conclure davantage d'affaires et à développer leur activité. Les fonctionnalités de Salesforce comprennent la gestion des pistes et des opportunités, la gestion des comptes, la gestion des contacts, les prévisions, les rapports, etc.

Source: wikipedia et https://www.sales-hacking.com/post/b2b-saas

servicenow

Créé en 2004 à Santa Clara, c'est une société par actions qui emploie un peu plus de 20 000 personnes dans le monde avec plus de 7 milliards de CA en 2022. source (https://www.abcbourse.com/analyses/chiffres/NOWu)

C' est une plateforme d'automatisation de flux de travail basée sur le cloud. Elle permet aux entreprises d'améliorer leur efficacité opérationnelle en rationalisant et en automatisant les tâches de travail de routine.

Elle prend en charge l'ITSM (gestion des services informatiques) et s'est diversifié en 5 services majeurs. Ces derniers comprennent l'informatique, la sécurité, la prestation de services RH, le service client et les applications commerciales. Cette solution cloud combine tous ces services dans un seul système d'enregistrement.

ServiceNow améliore la productivité en centralisant les actifs informatiques et en automatisant les processus. Notamment les redondances. En outre, il est possible d'éliminer le besoin d'approbations manuelles et de réponses d'autres équipes. Grâce à l'automatisation des flux de travail, le système prévient le responsable de la résolution d'un problème avant qu'il ne devienne incontrôlable.



Zoom Video Communications est une société américaine de services de téléconférence basée à San José.

Société à responsabilité limitée, elle comptait 6800 employés en 2022 pour un CA de plus de 4 milliards de dollars en 2022.

Combinant des webinaires et des événements en direct, Zoom offre une multitude de fonctionnalités requises pour la visioconférence, notamment des capacités d'enregistrement et la possibilité pour les présentateurs et les téléspectateurs de se voir. Il est également gratuit pour les réunions de moins de 40 minutes.

Elle comprend les marques Keybase, Kites, LIMINAL, SOLVVY.

Conclusion:

La reprise de l'activité depui 2021 pour le secteur du numérique est réelle et plutôt dynamique, ce qui est une bonne nouvelle.

Il existe bien entendu encore des différences selon les secteurs clients, certains étant encore en difficulté et repartant moins vite mais le marché est clairement à la hausse et a retrouvé sa taille d'avant crise dès cette année.

Les **grands domaines porteurs** d'aujourd'hui étaient déjà présents avant la crise mais leur importance s'est accrue car toutes les entreprises ont vraiment pris conscience de **l'importance du numérique**, notamment pour traverser des crises comme celle que nous vivons actuellement.

Ces domaines tournent autour de trois sujets principaux :

- → la transformation vers le cloud surtout vers les Saas
- → tout ce qui touche aux **données** (dans le but d'optimiser la connaissance client pour proposer de nouveaux services / offres mais aussi pour pouvoir améliorer les processus internes afin de gagner en efficacité et productivité)
- → enfin la **cybersécurité** qui est aujourd'hui « infusée » dans la majeure partie des projets numériques.

Aujourd'hui, le principal **frein à la croissance est la tension sur les ressources**. Les fournisseurs mettent en œuvre tout ce qu'ils estiment nécessaire pour leur permettre de retenir les talents, être plus attractif, « reskiller » une partie des équipes vers les sujets les plus porteurs... mais la pénurie est belle et bien là.